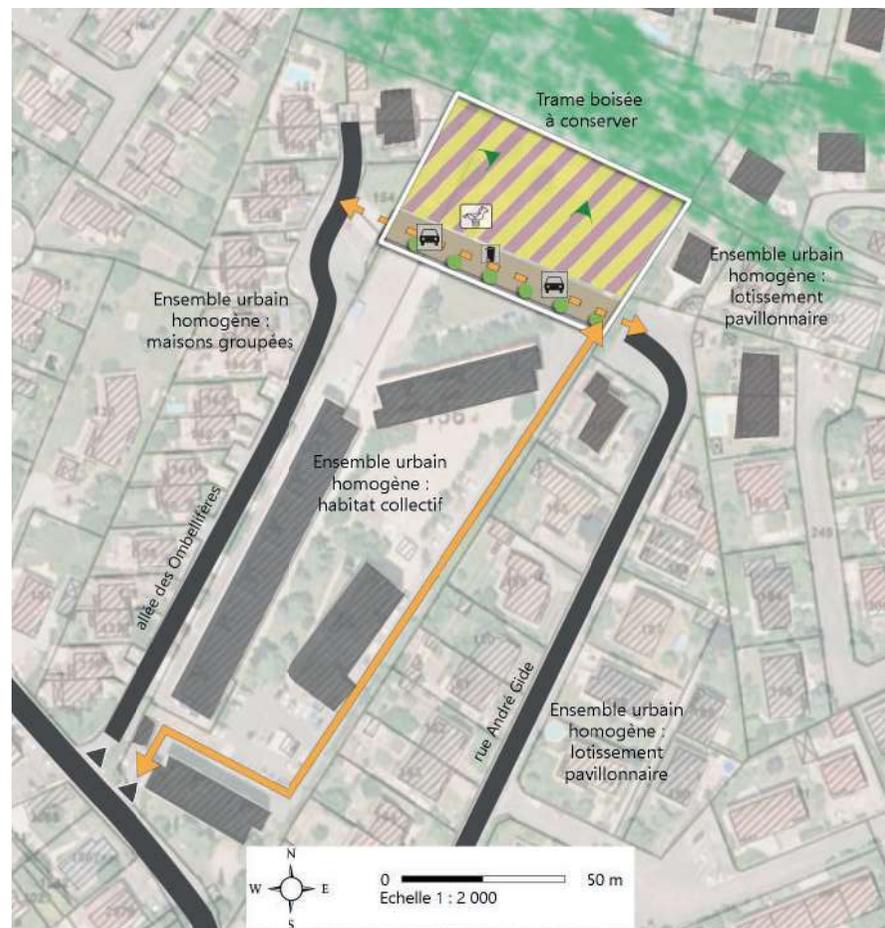


OAP N°6 - Les Iris, chemin Saint-Barthélémy

Localisation: aire de jeux de la résidence «Les Iris»

Zone : Ub



- | | | | |
|--|-------------------------------------|--|---|
| | Accès et desserte | | secteur mixte habitat collectif & intermédiaire |
| | localisation stationnement visiteur | | espace commun fonctionnel |
| | Perspective à conserver | | trame verte à conserver |
| | Aménagement paysager à créer | | bâti existant |

Superficie: 2 700 m² (hors boisement à conserver)

État des lieux: terrain en pente (> à 10%), encerclé par un espace naturel au nord, des logements collectifs ADOMA au sud (R+3) et de l'habitat individuel à l'est et l'ouest.

Vocation de la zone: dominante habitat

Densité minimale: 37 logements/ha (hors trame boisée)

Nombre minimum de logements à créer: 10 logements locatifs abordables

Forme urbaine: mixte habitat intermédiaire + collectif

Organisation fonctionnelle:

- Création d'un accès principal carrossable traversant reliant l'allée des Ombellifères et la rue André Gide;
- Mutualisation la desserte avec le stationnement ;
- Accès aux logements par cheminements doux ;
- Création d'un trottoir aménagé d'une largeur mini de 1,60 m sur l'axe principal.

Aménagement urbain et paysager:

- Urbanisation sous réserve d'une opération d'ensemble;
- Construction adaptée à la pente, aménagement en escalier ou terrasse, avec stationnement en sous-sol ouvert;
- Habitat intermédiaire ou habitat collectif en R+3 distribués en plot avec stationnement en sous-sol ;
- Préservation des vues ;
- Conserver le boisement situé au nord.

OAP N°6 - Les Iris, chemin Saint-Barthélémy

Références: constructions adaptées à la pente



Lyon



Le Bourget-du-Lac



Mendrisio - Italie



San-Francisco



Les Terrasses Blanches, Lutry - Suisse